

**SOCIETE NATIONALE DE
TRANSPORT INTERURBAIN
Avis d'Appel d'Offres N° 01/2018
« Acquisition de 10 mini cars confort»**

La Société Nationale de Transport Interurbain se propose de lancer un avis d'appel d'offre **selon les procédures qu'exigent les demandes urgentes** pour **«Acquisition de dix mini cars confort»**.

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'offres et qui remplissent les conditions réglementaires sont invités à se présenter au siège de la **SNTRI** (secrétariat permanent de la commission des marchés, 1^{er} étage) sis à: **l'Avenue Mohamed V , Mont plaisir –BP40-1002 Tunis Belvédère**, tous les jours ouvrable (du lundi au vendredi) durant l'horaire administratif (de 8h à 13h et de 14h à 17h) pour retirer le cahier des charges contre paiement de la somme non restituable de cent **(100.000) Dinars** en espèces.

Le présent marché est constitué d'un lot unique.

Présentation des Offres

Les offres doivent être adressées au nom de **Monsieur le Président Directeur Général** de la **SNTRI**, à l'adresse indiquée ci –après, par voie postale recommandée ou par rapide–poste ou par porteur contre décharge du bureau d'ordre de la Société.

« La Société Nationale de Transport Interurbain

Avenue Mohamed V-Zone Mont plaisir- BP40- 1002 Tunis Belvédère »

Les offres doivent être présentées dans une enveloppe extérieure cachetée et portant la mention suivante :

**« NE PAS OUVRIR- APPEL D'OFFRES N° 01/2018
RELATIF A L'ACQUISITION DE DIX MINI CARS" CONFORTS"»**

Cette enveloppe extérieure doit comporter :

*- Le cautionnement provisoire pour un montant de **QUINZE MILLE DINARS(15 000 D)**

* -Les pièces administratives énumérées dans le Tableau 5/1 de l'Article 5 du cahier des charges

***Une première enveloppe** comportant l'offre technique contenant les documents techniques énumérés dans le Tableau 5/2 de l'Article 5 du cahier des charges administratives particulières.

***Une deuxième enveloppe** comportant l'offre financière contenant les pièces énumérées dans le Tableau 5/3 de l'Article 5 du cahier des charges administratives particulières.

Les soumissionnaires se trouveront liés par leurs offres pour une période de soixante jours (**60 jours**) à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.

- La date limite de réception des offres est fixée au **20/02/2018 à 10H00 du matin**, le cachet du bureau d'ordre de la SNTRI faisant foi.

- Constitue un motif de rejet d'office :

* la réception des offres après la date limite tel que mentionnée ci-dessus.

* La non présentation du cautionnement provisoire.

- La séance d'ouverture des plis est publique .Elle aura lieu le **20/02/2018 à 11h00 du matin** à la salle de réunion , au 5^{ème} étage au siège social de la S.N.T.R.I : Avenue Mohamed V , Zone Montplaisir -1002 Tunis .Belvédère .

- Les participants ou leurs représentants (dûment mandatés) pourraient assister à cette réunion. Ils sont invités à se présenter quinze minutes (15 mn) avant la séance d'ouverture des plis.